



JOURNÉE TECHNIQUE CLIMAT & SANTÉ

Réduire (pour de vrai !) l’empreinte environnementale du
secteur de la santé pour “d’abord, ne pas nuire”
Focus sur les produits et services spécifiques à ce secteur

3 octobre 2022 – SYNTHÈSE



Sommaire

INTRODUCTION	2
Contexte.....	2
Programme de la demi-journée.....	3
Liste des tables rondes.....	3
TABLE RONDE 1 – COMMENT CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE QUAND ON EST UN PROFESSIONNEL DE LA SANTE ?	4
TABLE RONDE 2 – QUELLES SOLUTIONS POUR ALIGNER LES PARTIES PRENANTES DE LA SANTE AU SERVICE DE LA DECARBONATION DU SECTEUR ?.....	6
CONCLUSION.....	7
COORDONNEES DES PERSONNE ORGANISATRICES.....	8
À PROPOS DE L'APCC	9



Introduction

Contexte

Pour arriver à réduire l’empreinte gaz à effet de serre (GES) du secteur de la santé de 40 % d’ici 2030, voire de 55% comme l’exige l’Europe, il est impératif que les acteurs de ce secteur puissent prendre des décisions éclairées et durables pour les années à venir.

En particulier pour ce qui concerne les éléments (produits et services) spécifiques à ce secteur (comme les achats de médicaments, etc.) où les chiffres ne sont pas connus et remplacés par des approximations avec des taux d’incertitudes de plus ou moins 80%.

Ainsi ce poste d’émission de GES, en plus d’avoir de grandes chances d’être mésestimé, ne peut pas faire l’objet d’une réelle prise de décision.

Ceci empêche tous les professionnels du secteur de la santé qui ont une démarche volontaire et souhaitent s’engager dans l’amélioration des aspects environnementaux, sanitaires et soucieux de leurs pratiques (tout en maîtrisant leur coût) d’agir efficacement en ce sens.

C’est pourquoi l’APCC et ses membres ont publié [une note sur l'empreinte environnementale du secteur de la santé](#), dans laquelle ils proposent quatre obligations à mettre en œuvre pour réduire l’impact environnemental des produits et services spécifiques au secteur de la santé.

La journée technique ayant suivi cette publication a pour but de réunir, aux côtés des membres APCC experts du sujet, des institutionnels, médecins et témoins pratiques aux premières loges de ces enjeux pour échanger, discuter autour des préconisations que nous formulons dans la note, avec ensuite un temps d’échange prévu pour répondre aux questions du public.





Programme de la demi-journée

13h30 – Accueil café 14h00 – Introduction 14h15 – Première table ronde 15h00 – Session de Q&R	 <i>15h15 – Pause</i> <i>15h45 – Fin de la pause</i>	15h45 - Deuxième table ronde 16h30 – Session de Q&R 16h50 – Conclusion et temps convivial 17h30 – Fin de la journée
---	---	---

L'événement s'est déroulé sur Paris dans les locaux du CAHPP de 13h30 à 18h. Avec le soutien logistique de l'APCC, les animateur.ice.s, intervenant.e.s et participant.e.s se sont d'abord retrouvés en autour d'un café pour un accueil convivial et quelques mots d'introduction, puis les participants ont assisté à deux tables rondes complémentaires autour du sujet de l'impact environnemental de la santé.

Durant cette journée, nous avons compté 32 participant.e.s et 17 intervenant.e.s.

Liste des tables rondes

Table ronde 1 : Comment contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique quand on est un professionnel de la santé ?

Les intervenants partagent leurs expériences et expriment leurs besoins face aux enjeux climat pour faire des choix éclairés.

- Antoine Prioux, pharmacien en officine, consultant santé du Shift Project, Président de l'association P4pillon
- Caroline Desaeagher, directrice de la communication et expérience patient chez Vivalto
- Guillaume Boulanger, responsable d'unité qualité des milieux de vie et du travail et santé des populations chez Santé Publique France
- Julie Hernandez, chef de projet transition écologique pour l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- Dr Nicolas Le Clerc, chirurgien ORL, Commission Médicale d'Etablissement, AP-HP
- Véronique Molières, directrice du Comité pour le développement durable en santé (C2DS)

Table ronde 2 : Quelles solutions pour aligner les parties prenantes de la santé au service de la décarbonation du secteur ?

Les intervenants apportent des solutions concrètes.

- Franck Terroni, directeur administratif pour le Conseil et référencement au service des établissements Sanitaires et Médico sociaux (CAHPP)
- Paul Boucherie, responsable RSE pour le Conseil et référencement au service des établissements Sanitaires et Médico sociaux (CAHPP)
- Julie Langevin, responsable RSE pour Les Entreprises du médicament (LEEM)
- Olivier Toma, pilote du GT Climat et Santé APCC et Directeur Général Primum non Nocere
 - Sébastien Taillemite, président de Ecovamed
- Virginie Delay, responsable RSE de SGH Healthcaring, société adhérente au Syndicat National de L'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM)

Conclusion par Jean-François Toussaint, cardiologue et professeur de physiologie à l'université de Paris.

Table ronde 1 – Comment contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique quand on est un professionnel de la santé ?

(Ré)écouter le podcast et/ou télécharger le supports de présentation



La première idée mise en lumière est l'importance de l'exemplarité du secteur de la santé pour quantifier et réduire son impact environnemental, donc ses émissions de gaz à effet de serre. Alors que les risques et les effets délétères du changement climatique sont et seront de plus en plus patents, c'est une question de cohérence !

Même si le taux de réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre réglementaires reste très faible, l'accélération de l'engagement du secteur en faveur de l'environnement est soulignée. C'est l'**engagement humain des équipes** qui est le principal déclencheur des actions déployées et les points d'entrée peuvent être très différents (déchets, énergie, coûts, gaspillage ...). La **cohérence globale vers une éco-conception des soins** doit être recherchée car à quoi servirait-il d'être exemplaire du point de vue climatique si un choix entraînait un effet nuisant à la santé humaine ?

L'idée d'éco-conception est reprise par la description d'un parcours de soin global avec une expérimentation terrain de mise en place d'équipes coordonnées de santé de manière à réduire l'impact environnemental. Des modes innovants de délivrance de médicaments, minimisant le nombre de ceux qui ne sont pas utilisés, doivent aussi être déployés plus largement. Encore faudrait-il **allouer des financements à une recherche de terrain** alliant le médical, la sociologie, la logistique et l'informatique dans une optique de sobriété.



Au sein d'un établissement hospitalier, les médicaments et les dispositifs médicaux représentent plus de la moitié de l'impact carbone. Mais comment mettre en place un plan d'actions fiable quand cet impact est calculé sur la base de ratios monétaires qui pourraient laisser croire que le prix est le principal déterminant ? Le besoin est clair : **obtenir de la part des fournisseurs une information environnementale**, en particulier l'empreinte carbone de leurs produits.

Trois initiatives issues des établissements hospitaliers sont décrites :

- L'APHP a choisi d'approfondir l'impact carbone d'une soixantaine de médicaments et de partager la méthode de calcul et les résultats avec les acteurs, appelant les industriels à y contribuer.
- L'APHP explore l'empreinte carbone d'un parcours patient. Le choix du secteur chirurgical d'opter pour les dispositifs médicaux à usage unique au détriment de toute réflexion sur l'impact environnemental et la génération de déchets n'est pas inéluctable. Il est possible d'opérer au 21ème siècle en minimisant l'usage de dispositifs jetables !
- La SFAR (Société Française d'Anesthésie et Réanimation) est précurseuse en préconisant le gaz anesthésiant le moins impactant pour l'effet de serre.

La formation initiale et continue des professionnels de santé, leur information sont unanimement soulignées par les intervenants comme des facteurs déterminants pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique.

D'autres facteurs déterminants sont soulignés : **la prise en main politique de l'enjeu**, le soutien des organisations de tutelle et des sociétés savantes, l'implication des industriels, la transversalité et le décloisonnement - en particulier des financements, l'implication des acheteurs, la sobriété des utilisateurs, la confiance dans les initiatives de terrain ... bref, **l'implication de toutes et tous, contributeurs à la chaîne de valeur des fournitures et au parcours de soins.**

Table ronde 2 – Quelles solutions pour aligner les parties prenantes de la santé au service de la décarbonation du secteur ?

(Ré)écouter le podcast et/ou télécharger le supports de présentation



Le constat dressé par les participants montre une liste de **difficultés et de blocages** importants dans le secteur de la Santé, qui sont de plusieurs types : **réglementaires** (limitations de l'éco-conception et de l'économie de ressources), **financiers** (nombreux acteurs silotés et financés par des modalités différentes, rendant impossible les actions transversales, mais aussi coût total d'études environnementales dans un marché présentant des millions de références) ou simplement de **connaissance des enjeux** à tous les niveaux (de l'architecte qui conçoit l'hôpital aux praticiens).

Toute analyse de ce secteur est, de plus, rendue moins pertinente par des **manques criant d'informations** :

- Informations complètes agrégées sur les émissions, même du scope 1, de la Santé au global.
- Composition exacte des médicaments et dispositifs médicaux, menant à des pertes possibles de ressources critiques (Or, Platine, Iridium).
- Empreinte Carbone et/ou ACV (analyse de cycle de vie), alors que les achats représentent souvent la moitié des émissions dans les Bilans Carbone des établissements mais pour lesquels les détails de production peuvent entraîner d'importants écarts d'empreinte environnementale.



De nombreuses actions positives sont mentionnées, dans la prise en compte des enjeux RSE et Carbone par les fabricants et les centrales d'achats, notamment. Mais ces actions isolées doivent pouvoir s'agréger plus facilement et plus rapidement :

- Par une **facilitation réglementaire**, notamment pour permettre l'écoconception (5 ans pour la première expérimentation de recyclage de verre médicamenteux, interdiction de toute matière recyclée jusque dans le carton des boîtes de médicaments).
- Par des **financements transverses** pour aider les acteurs plus petits ou les initiatives public/privé, et faire avancer les études d'impact environnemental (ACV).
- Par la **mise en commun des informations et des études**, pour que la courbe d'apprentissage de ce secteur en retard soit accélérée, notamment sur les briques de base comme la connaissance de l'existant (consommation énergétique totale du secteur, gisements de déchets, ...).
- Par une **limitation systématisée de tout risque de déchets finaux** : favorisation du recyclage, restriction des échantillons commerciaux, perte de métaux précieux par manque d'information sur la composition des dispositifs médicaux notamment.
- Par un **plan ambitieux de formation aux enjeux environnementaux** à tous les échelons du secteur, en s'appuyant sur les professionnels déjà engagés et les sociétés savantes (telles la SFAR très en avance).

Conclusion

Ce premier travail de réflexion mené par le groupe de travail climat et santé l'APCC - via la publication de la note et l'organisation de cet événement - a permis de mettre autour de la table différents acteur.ice.s du secteur de la santé et de mettre en lumière à la fois les moyens de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique quand on est un.e professionnel.le de la santé et les solutions pour aligner les parties prenantes de la santé au service de la décarbonation du secteur.

L'APCC entend continuer à travailler avec l'ensemble des participant.e.s, intervenant.e.s et parties prenantes volontaires pour faire avancer cette problématique de *Réduire (pour de vrai! l'empreinte environnementale du secteur de la santé pour "d'abord, ne pas nuire"* en se focalisant sur les produits et services spécifiques à ce secteur.

N'hésitez pas à entrer en contact avec nous si vous souhaitez contribuer à cet élan.

Coordonnées des personnes organisatrices

Nom	Prénom	Fonction	Société	Adresse mail
Equipe permanente APCC				
CANTRAINE	Suzy	Responsable communication	APCC	suzy.cantraine@apc-climat.fr
IVARS	Emeline	Directrice générale	APCC	emeline.ivars@apc-climat.fr
VANDEPUTTE	Gaëlle	Responsable événementiel	APCC	gaelle.vandeputte@apc-climat.fr
Membres organisateur.ice.s du GT Climat et Santé				
BLAIN	Christelle	Consultante	DONNONS DU SENS	christelle.blain@donnonsdusens.fr
GARCIA	Pierre-Louis	Coordinateur d'études et conseiller Territoire Engagé Climat Air Energie	ALTEREA	plgarcia@alterea.fr
GAUTHIER	Aurélie	Gérante et fondatrice	ASPARK	agauthier@aspark.fr
MANCEAU	Jean-Luc	Gérant	CLIMAT MONDI	jean-luc.manceau@climatmondi.fr
PONS Y MOLL	Olivier	Président et fondateur	WELYA	opym@welya.fr
TOMA	Olivier	Pilote du GT Climat et Santé APCC et Directeur Général Primum non Nocere	PRIMUM NON NOCERE	olivier.toma@agenceprimum.fr



À propos de l'APCC

L'APCC, Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement est une association créée en 2010 à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

L'association a pour objet de :

- Représenter les entreprises qui accompagnent et conseillent au quotidien les entreprises, collectivités et établissements publics sur les sujets liés à la transition énergétique
- Inscrire ses membres dans une démarche d'échange et d'amélioration continue
- Informer, expliquer, donner des clés et diffuser les bonnes pratiques aux organisations sur les thématiques liées à la transition énergétique

L'APCC participe activement aux politiques afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée et la préservation des ressources naturelles. L'APCC est consultée ou intervient dans le cadre des évolutions réglementaires et méthodologiques.

L'APCC dispose de groupes de travail, d'échange et de réflexion sur les enjeux prédominants du secteur, elle produit des livrables divers et variés tels que des notes de positionnement et participe à des travaux avec ses parties prenantes (MTES, ADEME, associations, institutions et acteurs de la transition énergétique).

L'APCC organise une dizaine d'événements présentiels et virtuels par an (webconférences, sommet virtuel du climat, journées techniques, rencontres régionales).

Enfin, l'APCC dispose d'un annuaire de ses membres, classés par région, domaines de compétences et spécialités sectorielles. Cet annuaire permet aux organisations en recherche d'un expert pour les accompagner sur les thématiques climat et mobilité de trouver facilement un bureau d'étude qui leur convienne.

Site de l'APCC : www.apc-climat.fr

Page mobilité de l'APCC : <http://apc-climat.fr/mobilite/>